AD-PA
Les personnes âgées - Les directeurs

COMMUNIQUÉ
24 Février 2022

ORPEA SCANDALE D'ÉTAT
DEUXIÈME ÉPISODE : VOYAGE EN ABSURDIE

L'État a été incapable depuis de nombreuses années de donner les moyens de fonctionner aux établissements et services à domicile. Il a été incapable de repérer les dysfonctionnements évoqués dans l'ouvrage de Victor Castanet.

Après la sortie de ce livre, l'État a décidé une inspection générale dans le Groupe concerné, ce qui est bien le moins.

Mais le scandale d'État prend une autre tournure : pour faire oublier ses manquements, il lance une campagne d'inspection y compris dans les 80 % d'établissements publics et associatifs qu'il sous finance avec les Départements.

Et il ose ainsi demander le nombre de professionnels dans ces structures alors que ce sont les pouvoirs publics eux-mêmes qui les fixent.

Que cherche l'État ? A montrer ses propres manquements ?
Ou par une agitation vibrionnante à faire oublier ses mêmes manquements ?

Rien de tout cela n'est sérieux. Dans la précipitation certaines ARS demandent même des renseignements qu'elles possèdent déjà mais aussi de nombreuses listes difficiles à constituer, dans un délai de... 2 jours...
Car il faut sans doute rattraper 20 ans d'inaction en 2 jours de frénésie ? Et que va faire l'Etat de ces données qu'il sera incapable de traiter ? Va-t-on vers un nouveau dysfonctionnement semblable au scandale des évaluations externes qui n'ont jamais été traitées par l'Etat ?

L'AD-PA invite l'État à conserver son calme, à centrer toutes ses attentions sur les établissements ou services pour lesquels il y a des soupçons réels, et à laisser les directeurs et les équipes, qui vivent dans le manque de moyens permanents, à se concentrer sur leur travail au service des personnes âgées et non à perdre leur temps dans des réponses inutiles à des démarches bureaucratiques.

L'AD-PA invite les Directeurs à répondre le plus simplement possible en consacrant le moins de temps possible à ces interrogations qui ne sont que des agitations inutiles.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
@AssociationADPA
https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669
http://ad-pa.blogspot.fr/

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées

ASSOCIATION DES DIRECTEURS au service DES PERSONNES AGEES
3, impasse de l'Abbaye - 94100 SAINT-MAUR - Tél : 01.55.12.17.24. - Fax : 01.42.83.63.33
E-mail : ad-pa@orange.fr – Site : www.ad-pa.fr